

**FORMULAIRE DE MODIFICATION TEMPORAIRE DES INFORMATIONS DE  
LA SOCIÉTÉ EN RAISON DU COVID-19 — PRINTEMPS 2020**



ORDRE DES **PODIATRES** DU QUÉBEC

Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

**1. IDENTIFICATION DU PODIATRE OU DU RÉPONDANT**

NOM DU MEMBRE / RÉPONDANT	N° DE PERMIS
NOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ	N° d'entreprise (NEQ)

**2. DÉCLARATION DE MODIFICATION QUANT AUX ÉTABLISSEMENTS**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT				
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT				
N°	RUE			
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL	PAYS	
AJOUT, RETRAIT OU MODIFICATION TEMPORAIRE				
COMMENTAIRES				

**3. DÉCLARATION DE MODIFICATION QUANT AUX EMPLOYÉS, TRAVAILLEURS AUTONOMES MEMBRES DE L'ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC OU D'UN AUTRE ORDRE PROFESSIONNEL**

<b>NOM</b>		<b>N° DE PERMIS</b>	
<b>ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT</b>			
N°	RUE		
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL	PAYS
<b>STATUT</b>		<b>DATE DE DÉPART</b>	
		<b>DATE DE RETOUR</b>	

<b>NOM</b>		<b>N° DE PERMIS</b>	
<b>ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT</b>			
N°	RUE		
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL	PAYS
<b>STATUT</b>		<b>DATE DE DÉPART</b>	
		<b>DATE DE RETOUR</b>	

<b>NOM</b>		<b>N° DE PERMIS</b>	
<b>ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT</b>			
N°	RUE		
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL	PAYS
<b>STATUT</b>		<b>DATE DE DÉPART</b>	
		<b>DATE DE RETOUR</b>	

<b>NOM</b>		<b>N° DE PERMIS</b>	
<b>ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT</b>			
N°	RUE		
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL	PAYS
<b>STATUT</b>		<b>DATE DE DÉPART</b>	
		<b>DATE DE RETOUR</b>	

<b>X</b>	
<b>SIGNATURE (ÉLECTRONIQUE POSSIBLE)</b>	<b>DATE</b>

Vous devrez remplir une déclaration modificative dûment assermentée dans les délais requis pour tout autre changement apporté à la société, ou dans le cas où les changements indiqués au présent formulaire deviendraient permanents.

Également, le fait de remplir le présent *Formulaire de modification temporaire* ne vous soustrait pas à l'obligation de remplir la *Déclaration annuelle*, si vous ne l'avez pas encore envoyée au service des greffes de l'Ordre, laquelle doit nous être soumise au plus tard le 1er juin 2020.